



# Le choix de l'offensive !

Santé, protection sociale, augmentation des prix.... Les mauvais coups tombent comme à Gravelotte. Dans ce cortège, la Fonction publique et ses agents sont aux premières loges.

Les élections qui se dérouleront le 20 octobre, loin d'être déconnectées de cette actualité, revêtent au contraire une importance capitale.

Elles se dérouleront dans le cadre de la nouvelle loi sur la représentativité syndicale qui concerne l'ensemble des salariés du privé comme du secteur public.

L'enjeu des prochaines élections dépasse donc largement le périmètre de la DGFIP, elle déterminera également l'audience des syndicats appelés à vous défendre dans l'ensemble des négociations interprofessionnelles, y compris les retraites ou la protection sociale.

La CGT, syndicat confédéré, mais aussi syndicat de terrain est présente à tous les niveaux et dans tous les secteurs professionnels avec la même détermination pour défendre les salaires, les emplois et combattre la précarité.

Pour la CGT, l'urgence c'est de changer radicalement de cap pour imposer une politique au service de la justice sociale.

Pour cela, nous refusons de cantonner notre action à des revendications d'accompagnement à la marge de la politique gouvernementale ou attendre des lendemains électoraux enchanteurs, ce serait tromper les salariés et nous rendre complices du patronat et du gouvernement qui entendent faire payer au monde du travail le prix de la crise capitaliste.

Pour autant, pour organiser la résistance collective, nous savons tous qu'il ne suffit pas de décréter la mobilisation, il faut la construire pas à pas dans tous les secteurs, c'est ce à quoi la CGT s'emploie quotidiennement en s'appuyant sur l'action des personnels et en recherchant systématiquement l'unité syndicale au service des revendications.

C'est avec la même détermination, la même combativité que les candidats CGT Finances Publiques des Côtes-d'Armor se présentent à vos suffrages.



# Les candidats de la CGT Finances Publiques des Côtes-d'Armor



**La finalité de la fusion de la DGI et de la DGCP, loin de permettre un meilleur service public, a toujours été de renforcer la politique de suppressions d'emplois et de remettre en cause insidieusement les missions respectives des deux ex-directions. Le SNADGI-CGT et le SNT CGT, largement présents dans nos deux administrations l'ont fermement combattues.**

**Pour poursuivre notre combat au service des agents au sein de la DGFIP, nous avons décidé de réunir nos forces au sein d'un seul syndicat, la CGT Finances Publiques.**

**Déjà présents dans les deux ex-directions, les élus CGT siégeaient dans l'ensemble des CAPL et dans les deux comités techniques. Forte de cette expérience, la CGT Finances Publiques est à même de connaître la réalité de l'ensemble des services de la DDFIP et de défendre efficacement et immédiatement l'ensemble des agents, quelle que soit leur filière.**

**Pas de compromis, pas d'arrangements, pas de complaisance avec l'administration, mais aussi, proposer, négocier, demander des comptes.**

**La CGT a des principes et s'y tient, nous connaissons vos droits et nous savons comment les faire respecter, mais au delà du cadre de la défense des cas individuels, notre credo est le respect des règles de gestion et de l'intérêt collectif des agents.**

## Nos candidats au comité technique local

- Jean-Michel GILBERT (SIE St-Brieuc)
- Johann HERVE (CFP La Chèze)
- Sylvie LE GALL (SIP St-Brieuc)
- Fabienne ETESSE (Hôpital St-Brieuc)
- Hervé ALLAIN (St-Brieuc banlieue)
- Christine ANFRAY (CH Loudéac)
- Philippe MICHEL (SIP Loudéac)
- Pierre LO MONACO (Brigade de vérification)
- Pierre Anne DUVAL (CH Loudéac)
- Claude BRUAND (Amendes)

- Lionel DOUALAN (SIE St-Brieuc)
- Philippe CARNEC (St-Brieuc municipale)
- Gérard YVET (SIE St-Brieuc)
- Jean-Luc MAROCHAIN (DDFiP)
- Martine BILIEU (SIE St-Brieuc)
- Jean-Claude JAOUEN (EMR)
- Pierre LE GOAS (SIP Lannion)
- Marie-France BUFFARD (SIP St-Brieuc)
- Gaëlle LÉGEMBLE (DDFiP)
- Matthieu CLERIN (SIP-SIE PAIMPOL)

# Nos candidats aux CAP locales

## **Inspecteurs**

- Philippe MICHEL (SIP Loudéac)
- Jean-Luc MAROCHAIN (DDFiP)
- Gérard YVET (SIE St-Brieuc)
- Pierre LO MONACO (Brigade de vérification)
- Béatrice LE LANN (CFP Ploeuc-sur-Lié)
- Catherine QUINTIN (Brigade de vérification)

## **Contrôleurs Principaux**

- Martine BILIEU (SIE St-Brieuc)
- Claude BRUAND (Amendes)
- Nadine CADIC (DDFiP)
- Jean-Claude JAOUEN (EMR)

## **Contrôleurs 1<sup>ère</sup> classe**

- Pascal CHEVALIER (CMIB)
- Martine LE FUR (CFP Rostrenen)
- Jacky MAHIAS (EMR)
- Isabelle COHIGNAC (DDFiP)

## **Contrôleurs 2<sup>ème</sup> classe**

- Hervé ALLAIN (St-Brieuc Banlieue)
- Christine ANFRAY (CH Loudéac)
- Yvane LE DROGOFF (SIP St-Brieuc)
- Françoise MORICE (St-Brieuc Banlieue)

## **AAP 1<sup>ère</sup> classe**

- Sylvie LE GALL (SIP St-Brieuc)
- Fabienne ETESSE (St-Brieuc Hôpital)
- Philippe CARNEC (St-Brieuc-Municipale)
- Marie-France BUFFARD (SIP St-Brieuc)

## **AAP 2<sup>ème</sup> classe**

- Johann HERVE (CFP la Chèze)
- Pierre Anne DUVAL (CH Loudéac)
- Benoit NICOLAS (CFP Caulnes)
- Lionel DOUALAN (SIE St-Brieuc)

## **Agents Administratifs 1<sup>ère</sup> cl.**

- Laurent COURBET (DDFiP)
- Emmanuelle NESSLER (CDIF St-Brieuc)
- Guirec LE CHEVANTON (DDFiP)
- Elie RAULT (SIP St-Brieuc)

## **LE CHS UN OUTIL INDISPENSABLE POUR L'UTILISATION DE DROITS NOUVEAUX AVEC ET AUPRES DES PERSONNELS**

**Le vote du 20 octobre fixera également la représentativité dans les CHS**

A compter de 2012, les CHS deviennent CHS-CT (conditions de travail) comme pour le privé. Il aura donc de nouvelles prérogatives. Le lien sera renforcé entre les représentants CGT des CHS-CT et des comités techniques. Le CHS est un outil essentiel pour protéger la santé physique et mentale des agents et assurer leur sécurité mais aussi pour améliorer les conditions de vie au travail et imposer à L'Administration le respect des dispositions légales.

La CGT Finances Publiques s'est pleinement investie pour faire vivre cet organisme en s'appuyant sur l'expérience de nos représentants et la mobilisation des collègues. Nous serons particulièrement vigilants et offensifs sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (qui engage la responsabilité de L'Administration), mais aussi sur les thématiques de la prise en compte des handicaps, la souffrance au travail, l'ergonomie...

D'ores et déjà, nos représentants ont entamé une visite de tous les sites du département pour évaluer et déterminer les besoins avec les collègues.

Maintenant beaucoup reste à faire ; en matière de risque sociaux comme pour tous les risques professionnels, il faut éliminer le risque à son origine et non pallier le risque par des mesures secondaires !

Pour la CGT l'accroissement de la souffrance au travail vient des réformes incessantes, de la pression sur les agents et chefs de service quant aux résultats, de l'absence de moyens donnés aux services et des suppressions d'emplois.